

**Politis**

**CHAQUE  
JEUDI**

# Politis

N° 1023

politis.fr

S E M A I N E D U 2 3 A U 2 9 O C T O B R E 2 0 0 8



PATRICE LECLERC

## **APPEL DE POLITIS**

Les termes du débat

## **PCF**

Le changement  
dans la continuité

## **CRISE FINANCIÈRE**

Plus dure  
sera la suite !

## **ÉCOLOGIE**

Veolia jusqu'à plus soif

## **ÉTATS-UNIS**

Les écolos dans  
la présidentielle

Vermont, État rebelle  
Reportages

## **CINÉMA**

« Dernier Maquis »,  
de Rabah  
Ameur-Zaïmeche

## **ESSAIS**

Trois ouvrages sur les  
« résistants du travail »

La Bataille  
du Grand Nord,  
de Richard Labévière  
et François Thual



**ENFANTS  
DE DON QUICHOTTE**

# Le sursaut citoyen

**Rencontre  
avec le sociologue  
Serge Paugam  
et les frères Legrand,  
à l'occasion  
de la sortie  
de leur film.**

M 03461 - 1023 S - F: 3,00 €



## Veolia jusqu'à plus soif

Tenu par la droite, le Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif), plus gros service de distribution en France, s'apprête à reconduire son prestataire privé, Veolia, en dépit d'une contestation grandissante.

**L**es Franciliens vont-ils boire « Veolia » quinze ans de plus ? Depuis 1923, le Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif) délègue à la multinationale française la production et la distribution de l'eau potable d'une grande partie de la région parisienne. Mais, alors que l'actuel contrat de concession arrive à échéance fin 2010, la gestion de Veolia subit d'importantes critiques. Selon l'association de défense des consommateurs l'UFC-Que choisir (1), le prestataire aurait notamment fait supporter par les usagers une surfacturation, évaluée à 90 millions d'euros. Plus gênant, un audit financé par le Sedif même laisse apparaître une possible baisse de tarifs totalisant 45 millions d'euros par an. « *Ce rapport est par endroits encore plus sévère que la chambre régionale des comptes, qui avait déjà relevé des irrégularités flagrantes*, expose Marc Laimé, journaliste spécialisé et conseiller auprès de collectivités sur les questions d'eau. *Sa conclusion revient à dire que Veolia exerce une gestion de fait sur le Sedif !* »

Il n'empêche. Jeudi 23 octobre, quand le bureau du Sedif, présidé par l'indéboullonnable centriste André Santini, a présenté aux délégués des 144 communes du syndicat sa proposition pour la gestion de l'eau à partir de 2011 et pour quinze ans, ceux-ci ont découvert qu'il s'agit... d'une délégation de service privée ! C'est-à-dire la copie quasi conforme du modèle actuel, à quelques « rénovations » près en guise d'absolution – meilleur contrôle financier, création d'un tarif social, etc. Certes, il y aurait un appel d'offres... « *Mais comment imaginer que Veolia, en place depuis 85 ans et qui connaît toutes les ficelles de ce marché, puisse être battue ?* », s'élève Philippe Kaltenbach (maire socialiste de Clamart, 92), qui mène la fronde aux côtés d'autres élus franciliens, notamment le communiste dissident Jacques Perreux (vice-président du conseil général du Val-de-Marne), du socialiste Christian Métairie (1<sup>er</sup> adjoint d'Arcueil, 94) et de la Verte Dominique Voynet (maire de Montreuil, 93) (2). « *Je dénonce ce système : tout a été fait, de bout en bout, pour que la multinationale l'emporte. Il y a des liens de connivence avec le Sedif. Faut aimer être grugé !* », s'emporte Philippe Kaltenbach.

Déjà mise en échec l'an dernier à Paris (3), la multinationale subira un revers majeur en laissant filer cet autre énorme client qu'est le Sedif, le premier de France avec 4 millions d'usagers. Marc Laimé discerne un piège

enclenché depuis des mois, fondé sur une « *asymétrie d'informations délibérément organisée* » : présentation biaisée du dossier, documents remis aux délégués quelques jours avant les réunions, conclusions asseignées d'autorité, etc. Tel ce choix unique proposé aux délégués – le privé ou rien –, retenu par le bureau du Sedif parmi quatre hypothèses, dont le retour en régie publique. « *Sans la moindre discussion de fond !* », s'élève Christian Métairie.

Parmi les 12 membres du bureau – le président et 11 vice-présidents –, deux seulement, favorables à une régie publique (4), ont marqué leur opposition : les socialistes Pascal Popelin (1<sup>er</sup> adjoint de Livry-Gargan, 93) et Jacques Mahéas (maire de Neuilly-sur-Marne, 93). En mai, ce dernier, avec près de 40 % des suffrages, avait empêché une nouvelle élection du président Santini à l'unanimité, comme il était de naïve tradition depuis vingt-cinq ans.

Les deux socialistes argumentent que le propre audit du Sedif estime qu'une régie publique permettrait la baisse la plus importante du prix de l'eau, de 1,70 à 1,45 euro le mètre cube. À ceux qui jugent supérieures les performances du privé sur le public, ils rétorquent que le Sedif, avec son poids, a les

moyens « *de garantir une qualité de service irréprochable, quel que soit le mode de gestion* ». Reste l'argument de fond : le choix de la régie publique, c'est le retour à la maîtrise des politiques sur ce service public fondamental. « *Le Sedif s'est politisé*, souligne Christian Métairie. *Il est traversé par des débats comme il n'en a jamais connus, ce qui rend Santini particulièrement nerveux...* »

Le ver est donc dans le fruit, mais aura-t-il le temps d'atteindre le noyau ? Car les 144 conseils municipaux n'ont que sept semaines pour délibérer et donner consigne à leurs délégués, qui voteront le 11 décembre pour ce qui s'annonce comme un véritable référendum : sur le maintien ou non d'une délégation au privé, mais aussi sur l'emprise exercée par Santini sur le Sedif. Les tenants d'une régie publique sont à ce jour minoritaires. Au-delà de la gauche, où il leur faudra faire le plein des voix, ils devront convaincre des municipalités de droite (77 sur 144). « *Certaines ne sont pas insensibles à nos arguments*, avance Christian Métairie. *On ne lâchera pas le morceau*. » Il a demandé au bureau du Sedif de repousser la date du vote, « *afin qu'un vrai débat public ait le temps de s'instaurer* ». Mais il a toutes les chances

d'être éconduit. Restera alors l'arme juridique pour forcer ce report. Jean-Luc Touly, élu Vert à Wis-sous (91) et farouche défenseur d'une régie publique, se dit prêt à déposer plainte contre le Sedif. « *Nous avons relevé plusieurs irrégularités attaquables dans le processus...* »

PATRICK PIRO

- (1) Voir Politis n° 1019.
- (2) Ils seront présents pour un débat public organisé par la Coordination des élus, associations et usagers pour une gestion publique de l'eau, le jeudi 23 octobre à 20 h à Ivry (94), 2, rue Robespierre, salle Robespierre.
- (3) Qui devrait confirmer le 24 novembre sa décision de confier le service de l'eau à une régie municipale.
- (4) Les trois autres vice-présidents de gauche (deux communistes et un chevènementiste) ont soutenu André Santini !



André Santini est président du Syndicat des eaux d'Île-de-France depuis 1983.